

député de Villeneuve sait fort bien comment répliquer à toute allégation faite à l'égard de son chef au cours du débat. Il y répondra certainement en temps et lieu, mais je ne crois pas qu'il y ait lieu de poser la question de privilège. La parole est au député de Rimouski.

(Texte)

M. Légaré: Monsieur l'Orateur, je crois comprendre, d'après les remarques que j'ai entendues, qu'il était en faveur de la planification; mais voici les paroles que son chef prononçait à la Chambre, ainsi qu'en fait foi la page 2186 des *Débats*:

La planification est en soi une excellente chose.

M. Grégoire: La planification des choses et non pas celle des hommes.

M. Légaré: Ce qu'il nous faut faire—et je renvoie mon ami de Lapointe à la page 2186, où le député de Red-Deer nous dit:

C'est une planification qui permette aux gens de travailler ensemble.

Et plus loin...

Voilà quelle planification doit réaliser un tel office d'expansion économique s'il veut faire quelque chose de concret pour le pays.

Si l'honorable député de Villeneuve est encore d'avis qu'il est opposé à la planification, il aura l'occasion d'en discuter probablement en d'autres circonstances.

Maintenant, si le député de Villeneuve n'aime pas que je le mette en contradiction sur ce point, je vais le faire sur un autre. Ainsi, lorsqu'il disait à la Chambre qu'on doit s'occuper davantage de produire des denrées pour la consommation locale et que le commerce, l'exportation, doivent venir en second, il contredisait, dès lors, son chef l'honorable député de Red-Deer, qui arrive d'une tournée aux fins de trouver des marchés pour le pays.

Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de citer simplement quelques passages d'un article que je voudrais consigner aux *Débats*. C'est un article qui a paru dans *Le Soleil*, de Québec, le 3 décembre 1962, sous la signature d'Antoine Turgeon. Voici:

Planifier, c'est dresser un plan très complet ou plutôt une série de plans propres à servir de guides pour l'action dans la vie économique d'un pays, d'une province, d'une région. La planification est l'action elle-même qui peut comporter un enchaînement très complexe de mesures sociales et économiques.

Et plus loin, l'article dit:

Le rôle primordial de la planification économique est l'élimination du chômage dans toute la mesure du possible, la recherche du plein emploi, et, en somme, la meilleure mesure de sécurité sociale que l'on puisse trouver. Pour cela, il faut étudier la situation sur place, dans toutes les régions, consulter des experts, les mettre au travail à des salaires convenables, scruter les marchés intérieurs, locaux, régionaux, nationaux, etc.

En somme, exactement ce que le parti libéral suggère au gouvernement depuis 3 ans, soit depuis que la situation économique a commencé à se détériorer au pays.

Maintenant, monsieur l'Orateur, je me rends compte que mes remarques n'ont pas fait plaisir à mes amis de gauche, et pour cause. Toutefois, je ne voudrais pas qu'ils s'imaginent que je veux consacrer plus de temps qu'il m'en est accordé pour rectifier les inexactitudes et les contradictions qui peuvent exister entre les deux chefs de ce parti, parce que je n'aurais jamais assez de la période de trente minutes qui m'est accordée à la Chambre pour ce faire.

(Traduction)

L'hon. Pierre Sévigny (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, le préopinant a pris environ quarante minutes pour parler d'à peu près tous les sujets sauf celui qui fait l'objet du présent débat. A mon avis, il est important que nous nous arrêtions sur le bien-fondé de la mesure à l'étude, car l'établissement de l'Office national de développement économique contribuera sans aucun doute à la prospérité du Canada, tout comme les diverses mesures adoptées par le gouvernement actuel depuis son accession au pouvoir, en 1957, ont accru le bien-être des Canadiens. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, en 1957, notre économie, loin d'être dans une situation solide, se trouvait sous la menace d'une grave régression qui aurait pu prendre les proportions d'une crise, sans les mesures énergiques qu'ont adoptées alors ceux dont c'était le devoir de veiller au bien-être économique de la population canadienne.

A ce moment-là, les membres de l'opposition ne cessaient de nous répéter que nos dépenses allaient sûrement provoquer une inflation qui serait désastreuse pour les salariés du pays. Ce n'étaient là que vaines dépenses, à leurs yeux, qui ne pouvaient guérir les maux dont notre nation était affligée—maux dus à la mauvaise administration du gouvernement précédent—et ils cherchaient, par leurs prophéties de malheur, de désespoir et de détresse, à semer la peur dans le cœur et l'esprit des Canadiens, espérant ainsi reprendre le pouvoir que leur propre veulerie leur avait fait perdre.

Il y a quelques instants, nous écoutions l'honorable député de Rimouski (M. Légaré) qui, à l'instar de ses collègues, nous disait que l'économie était à un point mort depuis 1957 et que les choses ne pouvaient aller plus mal au Canada. Il a prétendu que les exportations diminuaient et il a même déclaré qu'actuellement le gouvernement ne fait rien et que les Canadiens s'inquiètent de l'état de l'économie. Où il a puisé les renseignements qui le poussent à parler ainsi, je l'ignore, mais